



**Savoirs
partagés**

RECHERCHE CIUSSS NÎM

Concours de bourses de recherche des IRSC 2022-2023

Les bourses de recherche permettent de soutenir des candidats hautement qualifiés qui sont au niveau postdoctoral ou qui détiennent un diplôme de professionnel de la santé et qui œuvrent dans tout domaine de la recherche en santé afin qu'ils puissent acquérir de l'expérience en entreprenant des travaux de recherche en santé au Canada ou à l'étranger.

Les candidats peuvent choisir de soumettre leur candidature via le CIUSSS NIM ou via leur université d'attache. Les candidatures ne peuvent être présentées qu'à un seul endroit. Les versements de la bourse seront gérés via l'institution avec laquelle la demande sera soumise. Les autres institutions ont leur propre processus de gestion des candidatures et dates limites.

L'allocation de formation annuelle est accordée comme suit :

Stagiaires titulaires d'un doctorat : 40 000 \$ par année.

Titulaires d'un diplôme dans une profession de la santé qui détiennent un permis d'exercice (pleine autorisation ou dans le cadre d'une formation) au Canada et qui comptent moins de deux (2) années d'expérience en recherche ou en formation clinique depuis l'obtention de leur diplôme dans une profession de la santé : 40 000 \$ par année. Au terme de deux (2) années de formation en recherche aux cycles supérieurs, ces personnes pourraient avoir droit à une hausse de l'allocation de formation.

Titulaires d'un diplôme dans une profession de la santé qui détiennent un permis d'exercice (pleine autorisation ou dans le cadre d'une formation) au Canada et qui comptent deux (2) années ou plus d'expérience en recherche ou en formation clinique depuis l'obtention de leur diplôme dans une profession de la santé : 50 000 \$ par année.

Titulaires d'un diplôme dans une profession de la santé qui ne détiennent pas de permis d'exercice au Canada : 21 000 \$ par année. Après deux (2) années de formation en recherche aux cycles supérieurs, l'allocation de formation peut être augmentée à 40 000 \$ par année.

Pour les bourses détenues à l'extérieur du Canada, une somme annuelle de 5 000 \$ s'ajoute à l'allocation de formation.

Allocation de recherche : 5 000 \$ par année.

Dépôt de la candidature pour la révision interne :

Date limite interne : 28 septembre 2022

Les candidats doivent soumettre, avant la date limite interne, le formulaire au moyen de [RechercheNet](#) en prenant soin d'inscrire "CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal" comme "Établissement payé". Consulter les [instructions](#) pour compléter la demande. Certaines informations essentielles à la composition du dossier ne figurent que dans les instructions.

Soumission de la demande auprès de l'organisme :

Date limite : 5 octobre 2022

Les demandes reçues seront révisées afin de s'assurer qu'ils respectent les instructions des IRSC et seront ensuite transmises directement aux IRSC avant la date limite de l'organisme.

Pour tous les détails du concours, veuillez consulter le [site web de l'organisme](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la révision interne au CIUSSS NIM, veuillez communiquer avec :

Caroline Meloche, MSc

Conseillère soutien à la recherche | Direction de la recherche et de l'innovation (DREI)

[Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'île-de-Montréal](#)

Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal

5400, boul. Gouin Ouest, bureau K-3000, Montréal (Québec), H4J 1C5

caroline.meloche.cnmrtl@ssss.gouv.qc.ca